



Ordre  
des ingénieurs  
forestiers  
du Québec

# Sondage de Performance de l'OIFQ 2023

ANALYSE DES RÉSULTATS  
Février 2024

ing.f.orêt

[oifq.com](http://oifq.com)

## TABLE DES MATIÈRES

<b>1</b>	<b>Introduction</b> .....	<b>1</b>
<b>2</b>	<b>Méthodologie</b> .....	<b>2</b>
2.1	Sondage.....	2
2.2	Méthode d'analyse .....	3
<b>3</b>	<b>Résultats</b> .....	<b>4</b>
3.1	Portrait général des répondants à l'aide des questions quantitatives .....	4
3.2	Perception des membres par rapport aux services rendus par l'OIFQ .....	8
3.3	Opinion des membres par rapport à l'OIFQ et la pratique professionnelle .....	11
3.4	Inquiétudes des membres de l'OIFQ.....	15
3.5	Sentiment de fierté des membres .....	16
<b>4</b>	<b>Discussion</b> .....	<b>18</b>
4.1	Performance de l'Ordre .....	18
4.2	Gouvernance et latitude professionnelle .....	19
4.3	Inquiétude et fierté des membres de l'OIFQ.....	20
4.4	Poids démographique et commentaires.....	20
4.5	Nature des commentaires .....	21
<b>5</b>	<b>Conclusion</b> .....	<b>22</b>
<b>6</b>	<b>Bibliographie</b> .....	<b>23</b>
	<b>Annexe A</b> .....	<b>1</b>

### **Rédaction:**

Carl Bernier.

### **Révision:**

Anne Bernard, ing.f., Ph.D.

François-Hugues Bernier, ing.f.

### **Révision linguistique:**

Sylvie Vallée

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 4.1 : Nombre de membres par secteur de travail et région administrative. Le gradient de couleur allant de vert à rouge représente la prépondérance d'un ensemble de répondants dans le sondage. ....	7
Tableau 4.2: Degré de satisfaction à l'égard de la rapidité du personnel de l'Ordre à répondre à vos demandes.....	8
Tableau 4.3: Degré de satisfaction à l'égard de la qualité et de la pertinence de l'information reçue en réponse à vos demandes.....	8
Tableau 4.4 : Sujet de formation jugé comme prioritaire .....	10
Tableau 4.5 : Sujets forums de pratique professionnelle jugés comme prioritaires.....	10
Tableau 4.6 : Facteur limitant à la participation aux affaires de l'Ordre .....	11
Tableau 4.7 : Satisfaction à l'égard de la qualité des positions publiques prises par l'Ordre.....	12
Tableau 4.8 : Degré de satisfaction à l'égard de la fréquence des positions publiques prises par l'Ordre .....	12
Tableau 4.9 : Mesure de satisfaction par rapport à la façon dont l'Ordre s'acquitte de sa mission première de protection du public.....	13
Tableau 4.10 : Thèmes des réponses qualitatives de la question 25 .....	16
Tableau 4.11 : Satisfaction des ingénieurs face à leur carrière.....	17
Tableau 4.12 : Thèmes des réponses qualitatives de la question 24 .....	17

## LISTE DES FIGURES

Figure 4.1 : Région d'exercice des répondants.....	4
Figure 4.2 : Région de pratique des membres de l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec (Office des professions du Québec, 2023).....	5
Figure 4.3 : Âge des répondants.....	6

## RÉSUMÉ

Dans le cadre de sa planification stratégique 2023-2027, l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec a entamé de sonder ses membres à l'été 2023. Le but de ce sondage était de permettre à l'Ordre de fixer ses indicateurs de performance à l'an un du plan et de s'engager ensuite dans un processus d'amélioration continue. Les questions du sondage avaient pour premier objectif de connaître l'opinion des membres par rapport aux services et au fonctionnement de l'Ordre. Le deuxième objectif était de connaître l'opinion et le niveau d'appréciation des membres par rapport à leur pratique professionnelle.

L'analyse du sondage a été réalisée à l'aide d'un codage InVivo en ce qui concerne les commentaires laissés à chaque question. Les questions avec des réponses de nature quantitative ont été traitées dans Excel afin de faire ressortir les tendances et les représentations visuelles des données.

À la lumière des résultats, l'Ordre performe très bien dans le cadre des services de nature administratifs offerts. Ce constant est corroboré autant par les données qualitatives que quantitatives. On note cependant un certain manque de présence de l'Ordre dans les régions du Québec qui est ressenti. Les membres ont également exprimé un désir accru de formation en ce qui concerne l'adaptation des pratiques aux changements climatiques et ce, autant dans les activités de formations que dans les forums de pratique professionnel. L'analyse du sondage révèle également que les répondants sont généralement satisfaits du positionnement public de l'Ordre, alors que les insatisfaits ne le sont pas pour les mêmes raisons; les uns aimeraient voir plus de sorties publiques et les autres moins. La pratique professionnelle des répondants est caractérisée par des opinions divergentes par rapport aux points positifs et négatifs. De plus, un certain inconfort a également été mentionné par rapport à l'opinion du public face à la profession. Finalement, les membres ont dressé un bilan positif des mandats du président sortant et mentionnent rechercher un président aux qualités similaires tout en mettant l'accent sur la nécessité d'être un bon communicateur.

Lorsque comparés au sondage de 2020, les sentiments restent les mêmes. Un changement est observé en ce qui concerne le désir de formation continue où le sujet des changements climatiques prend davantage d'ampleur à la suite du sondage de 2023.

Ainsi, assurer une meilleure présence dans les régions et offrir des formations mieux adaptées aux demandes des membres sont les principaux éléments qui ressortent de l'analyse du sondage. Il est difficile d'émettre une recommandation face à la prise de position de l'Ordre sur les enjeux publics en raison de la grande division des membres sur cet enjeu.

# 1 Introduction

La profession d'ingénieur forestier est encadrée par l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec (l'Ordre). Celui-ci existe depuis 1921 et est soumis aux dispositions du Code des professions depuis 1974. L'Ordre compte plus de 1 900 membres actifs (OIFQ, 2021).

Comme le contexte professionnel et les enjeux de la profession changent, l'Ordre doit se doter de processus et d'outils performants afin de mener à bien sa mission principale, mais aussi d'offrir un service de qualité au public et aux membres, en lien avec sa mission.

La mission principale de l'Ordre est la protection du public. L'Ordre offre toutefois d'autres services à ses membres, notamment des outils de communication, de la formation continue ainsi que des événements de diverses natures. Dans un esprit de prévention, l'Ordre offre un soutien à ses membres, où il est possible de poser ses questions de toute nature en lien avec la pratique professionnelle du génie forestier.

Fort d'une toute nouvelle planification stratégique et de la production d'un plan d'action ambitieux en 2023, l'Ordre a voulu sonder ses membres afin de fixer ses indicateurs de performance à l'an un du plan d'action et de s'engager ensuite dans un processus d'amélioration continue. Le sondage s'est déroulé à l'été 2023, entre les mois d'août et de septembre. Ce sondage avait pour but également de mieux comprendre l'appréciation générale des ingénieures forestières et ingénieurs forestiers envers leur profession.

La pratique professionnelle des ingénieurs forestiers à travers le Québec est très variée. Certains se retrouvent à l'emploi du gouvernement provincial, à l'emploi d'industriels, d'autres œuvrent dans le domaine des forêts privées ou de la foresterie urbaine. Comme l'exercice professionnel peut prendre un très grand nombre de formes, il est convenable de demander aux ingénieurs forestiers si leur carrière les satisfait afin de mieux cerner les irritants dans la profession.

À la lumière des résultats obtenus à travers le sondage de performance de l'Ordre, quelles sont la **perception** et la **satisfaction** des membres de l'Ordre par rapport à leur ordre ainsi que leur domaine de travail ?

La première section de ce rapport présente la méthodologie employée afin d'analyser le sondage. La deuxième section démontre les résultats et la troisième et dernière section constitue une analyse et une discussion des résultats.

## 2 Méthodologie

### 2.1 *Sondage*

Dans le cadre de ce projet de fin d'études, les données utilisées ont été obtenues à l'aide du sondage de performance réalisé par l'OIFQ auprès de ses membres. Le sondage a été transmis de manière électronique à tous ses membres entre le 4 août 2023 et le 15 septembre 2023. Un rappel a été envoyé aux membres le 5 septembre 2023. Il a été rempli par les membres de manière volontaire, non anonyme et sans incitatifs. Le sondage a été réalisé à travers la plateforme « Survey Monkey ». Il est important de noter que le formulaire de réponses ainsi que les résultats du sondage utilisés aux fins d'analyse ont été anonymisés par la direction de l'Ordre au préalable.

Les questions contenues dans le sondage étaient de nature quantitative ainsi que qualitative. D'une part, les répondants pouvaient quantifier leur degré de satisfaction en répondant aux questions sur une échelle allant de « insatisfait » à « très satisfait ». Selon la nature de la question, il était parfois possible de répondre « pas d'opinion » ou « ne s'applique pas ». De plus, pratiquement toutes les questions avaient une section commentaire. Les répondants pouvaient ainsi supporter leur réponse. Certaines questions étaient de nature ouverte et étaient répondues uniquement par des commentaires.

Enfin, le sondage n'était pas obligatoire ni anonyme. Certains répondants ont donc pu se censurer. Certains répondants ont également fourni des réponses qui ne sont pas analysables parce que celles-ci étaient hors sujet ou semblaient répondre à une autre question du sondage. Ces données ont donc été négligées lors de l'analyse.

## 2.2 *Méthode d'analyse*

Le contenu analysé est celui des réponses qualitatives et quantitatives aux différentes questions du sondage. Afin d'analyser les données et réponses qualitatives, les réponses ont été lues afin de saisir la portée et la signification des commentaires fournis par les répondants (Hsieh & Shannon, 2005). Cependant, certaines réponses ne correspondaient pas avec la question posée ou encore référaient à une réponse donnée ultérieurement par le répondant. Ces réponses n'ont pas été codées et ne sont donc pas considérées. Par la suite, la méthode utilisée a été celle du codage InVivo (Saldaña, 2009).

Un code consiste à trouver et relever des similitudes dans les réponses obtenues et ainsi les regrouper sous des thématiques similaires afin de former un code principal. Plus précisément, un code en recherche qualitative est souvent un mot ou une courte phrase qui assigne symboliquement un résumé, un fait saillant, qui capture l'essence ou qui évoque les attributs d'une portion des données basées sur le langage ou sur une représentation visuelle (Saldaña, 2009).

Pour déterminer les catégories de code, une première lecture des réponses a été effectuée afin de repérer des réponses similaires et des tendances. Une fois cette première lecture effectuée, il est généralement possible de déterminer un à deux codes et ainsi commencer l'analyse. Un code tiré directement des réponses ou des données est qualifié de code InVivo (Saldaña, 2009).

Cette technique d'analyse a d'abord été appliquée sur le fichier texte à l'aide de marquage de couleur. Ainsi, les codes prédéterminés après une première lecture des questions ont été attribués par une couleur et les réponses qualitatives correspondantes aux codes ont été marquées de cette couleur. Cette technique a été appliquée à toutes les questions qui comportaient des commentaires. Le nombre de codes par question varie entre 3 et 5, dépendamment de l'homogénéité des réponses obtenues.

Certaines questions étaient de nature quantitative. Afin d'analyser celle-ci, le logiciel de traitement de données Excel a été utilisé. De plus, les questions nécessitant de faire des liens avec les données des autres questions ont aussi été analysées à travers le logiciel Excel.



### 3 Résultats

#### 3.1 Portrait général des répondants à l'aide des questions quantitatives

La majorité des répondants au sondage, soit 38 %, exercent dans la région de la Capitale-Nationale (Figure 3.1). La deuxième région la plus représentée parmi les répondants est celle du Saguenay–Lac-Saint-Jean avec 10 % des répondants. La troisième région en importance est celle du Bas-Saint-Laurent avec 7 % des répondants. Ces trois régions, à elles seules, regroupent plus de la moitié des répondants au sondage. Il est intéressant de noter qu'un(1) pourcent des répondants exercent à l'extérieur du Québec.

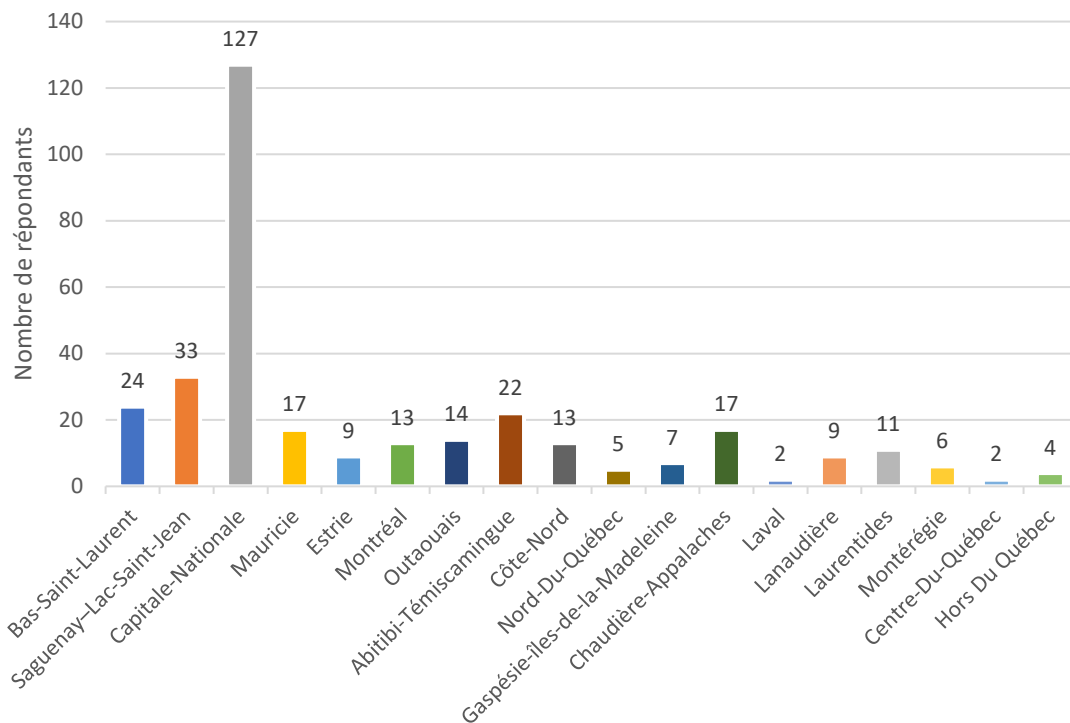


Figure 3.1 : Région d'exercice des répondants

En ce qui concerne le genre auquel s'identifie les répondants, on note que 267 (79 %) s'identifient en tant qu'homme, 70 (21 %) en tant que femme et 3 (1 %) ont préféré ne pas répondre. Cette distribution est plutôt représentative de la réalité puisque l'Ordre compte 81 % de membres masculins et 19 % de membres féminins (Office des professions du Québec, 2023).

En comparant les données obtenues lors du sondage auprès des données disponibles par l'entremise de l'Office des professions, il est possible de constater que les répondants du sondage représentent bien les membres de l'Ordre des ingénieurs forestiers. En effet, la figure 4.1 démontre bien la représentativité des répondants du sondage, lorsque comparée avec la figure 4.2.

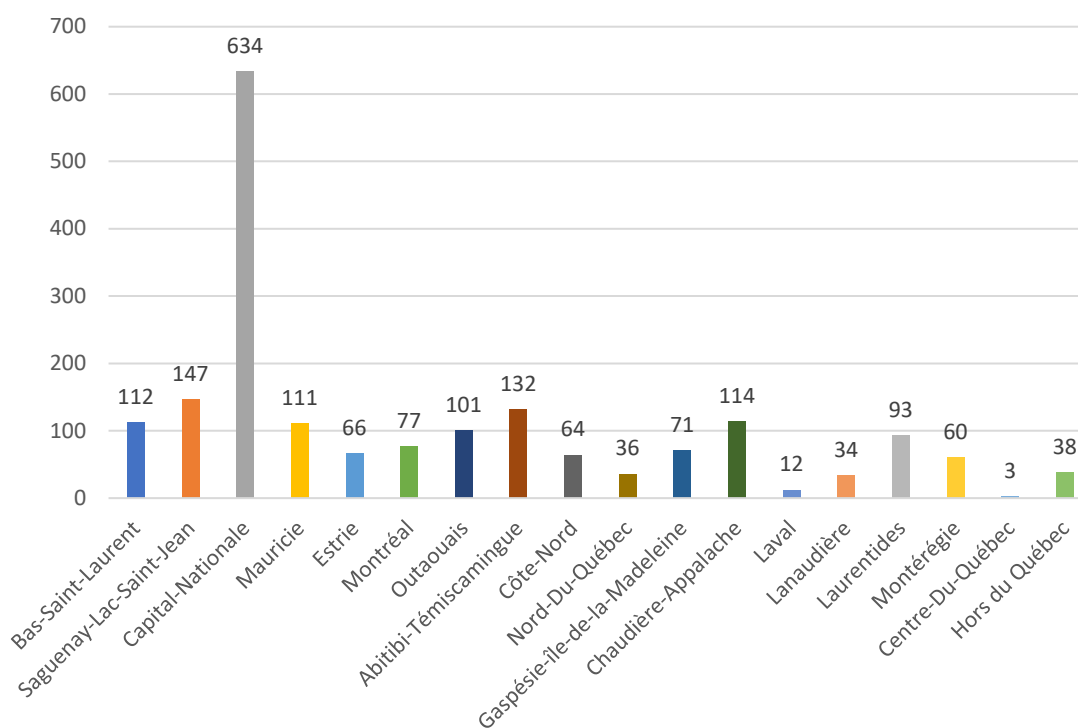


Figure 3.2 : Région de pratique des membres de l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec (Office des professions du Québec, 2023)

En ce qui concerne la répartition des répondants en fonction du groupe d'âge, on constate que la tranche d'âge de 41 à 50 ans est la plus représentée dans l'échantillon avec 112 répondants (Figure 4.3). Le deuxième groupe en importance est celui de la tranche d'âge de 51 à 60 ans avec 67 répondants. Finalement, la troisième tranche en importance est celle de 31 à 40 ans avec 65 membres.

Les répondants âgés de 31 à 60 ans totalisent 244 personnes sur les 340 répondants. Ces trois groupes d'âge réunis regroupent 72 % des répondants.

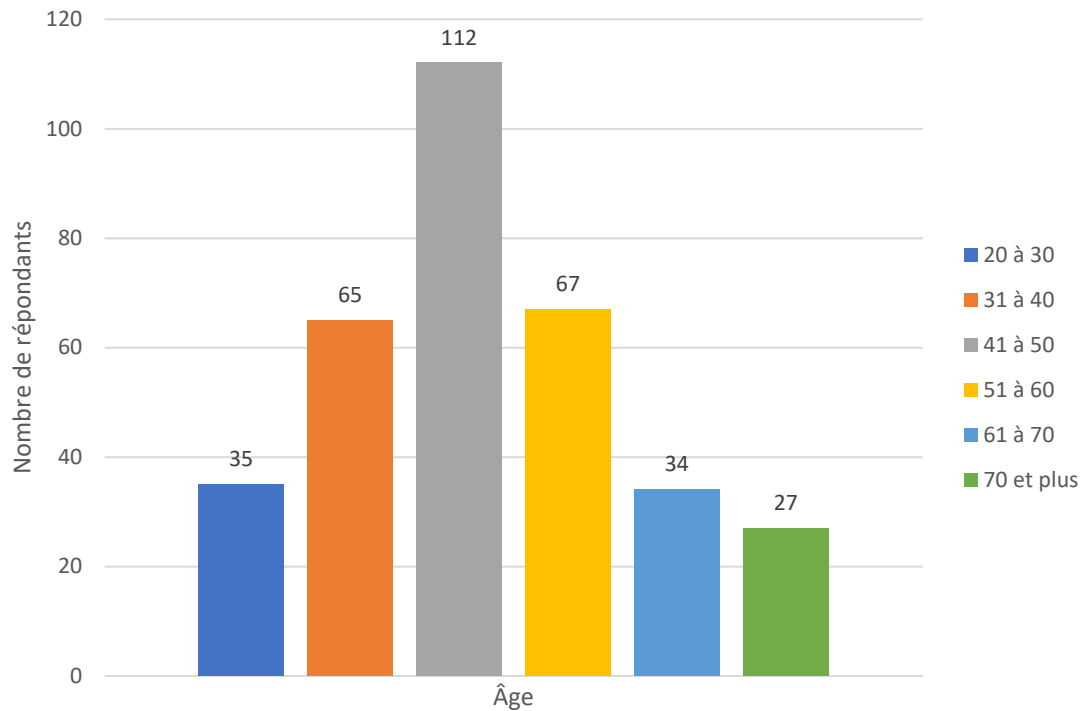


Figure 3.3 : Âge des répondants

Le tableau 4.1 qui suit montre le nombre de répondants par région administrative et par secteur d'emploi. Le nombre de répondants travaillant dans la fonction publique provinciale au sein de la direction provinciale est de 62. De plus, 48 de ces 62 répondants travaillent dans la région de la Capitale-Nationale. On note ainsi qu'une prépondérance des répondants est employée par le gouvernement provincial et travaille dans la région de la Capitale-Nationale. Pour faciliter la compréhension, un gradient de couleur allant du vert au rouge a été ajouté au tableau 4.1. Le rouge démontre une concentration plus importante des répondants alors que le vert signifie un faible nombre de répondants.

Tableau 3.1 : Nombre de membres par secteur de travail et région administrative. Le gradient de couleur allant de vert à rouge représente la prépondérance d'un ensemble de répondants dans le sondage.

Secteur d'emploi	Bas Saint-Laurent	Saguenay-Lac-Saint-Jean	Capitale-Nationale	Mauricie	Estrie	Montréal	Outaouais	Abitibi-Témiscamingue	Côte-Nord	Nord-du-Québec	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	Chaudière-Appalaches	Laval	Lanaudière	Laurentides	Monterégie	Centre-du-Québec	Hors-Québec	Inconnu	Total général
À la retraite		2	13	1	1		2	1				2	2					2		26
Association	2		4		1							1								9
Bureau du Forestier en chef	1		1											1						3
Conseil de bande	1	1																		2
Coopérative forestière		2	1						2			1								6
Entrepreneur forestier		2	1	1				2	1						1					8
Équipementier								3												3
Étudiant	1																			1
Finance, fonds d'investissement			1																	1
Firme de consultants	1		7	1	1	3	1	3	1					1		2		1		22
Firme privée de photographie aériennes et relevés lidar			1																	1
Fonction publique fédérale			6							1										7
Fonction publique municipale	2	3	4			4	1	1				1		1			1			18
Fonction publique provinciale (Bureau du forestier en chef)	1																			1
Fonction publique provinciale (Direction provinciale)		3	48	1		3		2			1				1				3	62
Fonction publique provinciale (Unité de gestion – Direction régionale)	4	10	9	1	1	1	5	4	4	1	2			1	5					48
Formation en transformation du bois			1																	1
Groupe forestier – Syndicat de producteurs de bois – Conseiller forestier – Agence	5	2	5	3	3		1				2	10		4		1	1			37
Industrie - panneaux								1												1
Industrie de 2e et 3e transformation				1	1										1					3
Industrie des pâtes et papiers				1			1					2								4
Industrie du sciage	2	6	1	4	1	1	2	1	2		1			1	2	1			1	26
Institution d'enseignement		2	10	1				2												15
Meie			1																	1
ONG environnement						1														1
Opérations forestières de récolte, voirie et Plantation										1										1
Ordre professionnel			1																	1
Organisme de protection des forêts			2						1											3
Organisme de recherche — R et D			6						1											7
Organisme faunique – Récréation – Conservation – Environnement			1	1							1							1		4
Organisme paragouvernemental			1																	1
Parapublique								1												1
Pépinière forestière privée	2																			2
Santé			1																	1
Société d'État	2		1					1	1	2					1				1	9
Syndicat professionnel (Union des producteurs agricoles)															1					1
Travailleur autonome				1																1
Travailleur autonome (Consultation, enseignant, etc.)							1													1
<b>Total général</b>	<b>24</b>	<b>33</b>	<b>127</b>	<b>17</b>	<b>9</b>	<b>13</b>	<b>14</b>	<b>22</b>	<b>13</b>	<b>5</b>	<b>7</b>	<b>17</b>	<b>2</b>	<b>9</b>	<b>11</b>	<b>6</b>	<b>2</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>340</b>

### 3.2 Perception des membres par rapport aux services rendus par l'OIFQ

Les questions 7,8 et 9<sup>1</sup> du sondage portaient sur les services et interactions de nature administrative avec le personnel de l'Ordre. En somme, les gens se sont majoritairement déclarés satisfaits ou très satisfaits en ce qui concerne les services de nature administrative de l'Ordre. En effet, moins de 5 % des répondants ont déclaré être insatisfaits ou très insatisfaits du professionnalisme, de la rapidité et de la pertinence des réponses obtenues par rapport aux divers services lors d'interactions avec des membres du personnel de l'Ordre (Tableau 4.2 et Tableau 4.3).

Tableau 3.2: Degré de satisfaction à l'égard de la rapidité du personnel de l'Ordre à répondre à vos demandes

Degré de satisfaction à l'égard de la rapidité du personnel de l'ordre à répondre à vos demandes					
	Insatisfait	Peu satisfait	Satisfait	Très satisfait	Pas d'opinion
Affaires générales et administratives	0,33%	0,33%	25,73%	49,19%	24,43%
Pratique professionnelle	0,32%	2,27%	25,65%	32,14%	39,61%
Inspection professionnelle	0,32%	3,25%	28,90%	37,01%	30,52%
Formation continue	0,32%	3,25%	33,77%	36,36%	26,30%
Stages professionnels	0,00%	0,65%	15,64%	16,61%	67,10%
Communication	0,00%	2,61%	24,43%	3,00%	29,97%
Syndic	0,00%	1,96%	14,05%	13,07%	70,59%

Tableau 3.3: Degré de satisfaction à l'égard de la qualité et de la pertinence de l'information reçue en réponse à vos demandes

Quel est votre degré de satisfaction à l'égard de la qualité et de la pertinence de l'information reçue en réponse à vos demandes?					
	Insatisfait	Peu satisfait	Satisfait	Très satisfait	Pas d'opinion
Affaires générales et administratives	0,00%	0,97%	26,30%	46,75%	25,97%
Pratique professionnelle	0,98%	3,92%	22,55%	33,33%	39,22%
Inspection professionnelle	0,32%	2,91%	29,45%	37,22%	30,10%
Formation continue	0,65%	3,56%	32,36%	33,98%	29,45%
Stages professionnels	0,00%	1,30%	16,23%	16,88%	65,58%
Communication	0,00%	2,60%	25,97%	37,01%	34,42%
Syndic	0,32%	2,27%	13,96%	15,26%	68,18%

<sup>1</sup> Q7 : Quel est votre degré de satisfaction à l'égard du professionnalisme du personnel de l'Ordre ? Q8 : Quel est votre degré de satisfaction à l'égard de la rapidité du personnel de l'Ordre à répondre à vos demandes ? Q9 : Quel est votre degré de satisfaction à l'égard de la qualité et de la pertinence de l'information reçue en réponse à vos demandes ?

La question 12 (*Quel est votre degré de satisfaction à l'égard des activités et événements organisés par l'Ordre ?*) porte sur la satisfaction envers les événements organisés par l'Ordre, incluant ceux qui ne sont pas reliés directement aux fonctions de travail. Les répondants se sont encore une fois montrés satisfaits à la hauteur de 37,10 % et très satisfaits à 28,06 %. Parmi les 42 commentaires récoltés à cette question, 20 d'entre eux portent sur l'absence d'activités en région, cinq ne se sentent pas interpellés par les activités, quatre aimeraient que les activités soient disponibles en ligne alors que quatre mentionnent que les activités sont agréables. Les autres commentaires portent tous sur des enjeux différents.

La question 13 (*Quel est votre degré de satisfaction à l'égard de la présence de l'Ordre dans les régions ?*) du sondage portait sur la présence de l'Ordre dans les régions du Québec. Bien que la majorité des répondants se déclarent satisfaits ou très satisfaits, plus de la moitié des commentaires obtenus, soit 48 sur 79, mentionnent que l'Ordre est absent ou peu présent dans leur région.

La question 14 (*Quel est votre degré de satisfaction à l'égard de la qualité et de la pertinence des outils de communication proposés par l'Ordre ?*) questionnait les répondants sur le degré de satisfaction des outils de communication proposés par l'Ordre. À cette question, 22,26 % des répondants se sont déclarés très satisfaits et 54,84 % satisfaits. Le commentaire qui est revenu le plus souvent porte cependant sur le fait que le répondant ignorait l'existence des outils de communication que l'Ordre propose.

Le sujet des formations continues a été abordé aux questions 18, 19, 20, 21 et 28<sup>2</sup>. Lorsque questionnés sur la qualité des formations proposées par l'Ordre, les répondants ont en grande majorité mentionné ne pas avoir d'opinion ou ne s'applique pas. Les commentaires récoltés mentionnent toutefois un désir d'avoir plus de formations terrain et que celles-ci soient dispensées en région. Un autre thème récurrent porte sur l'augmentation des

---

<sup>2</sup> Q18 : Quel est votre degré de satisfaction à l'égard de la qualité des activités de formation continue proposées par l'Ordre (contenus, acquis de formation, logistique, expérience client, etc.) Q19 Parmi les critères suivants, lesquels influencent le plus votre décision de participer à une activité de formation ou de perfectionnement ? Q20 : Les sujets de formation couverts par l'Ordre et ses partenaires au cours des deux dernières années ont-ils été utiles à l'exercice de votre profession ? Q21 : Quels seraient vos deux sujets de formation prioritaires actuellement ? Q28 : Si nous mettions en place des Forums de pratique professionnelle, Quels domaines ou sujets seraient-ils prioritaires pour la création d'un Forum selon vous ?

formations à distance. Les membres ont également mentionné à la question 19 que les facteurs qui influencent le plus leur participation aux événements sont en premier lieu la thématique de la formation, suivie par la durée, la date, le prix et finalement la distance. De plus, 64 % des répondants ont qualifié les sujets couverts lors des formations des années précédentes comme étant soit extrêmement utiles, très utiles ou assez utiles par rapport à l'exercice de la profession. La balance, soit 36 % ont qualifié de peu utiles ou pas du tout utiles les sujets couverts par les formations. Les deux sujets identifiés comme prioritaires par la question 21 sont l'adaptation aux changements climatiques ainsi que la foresterie autochtone et aspects sociaux. (Tableau 4.4)

Tableau 3.4 : Sujet de formation jugé comme prioritaire

Sujet de formation prioritaires	Premier sujet	Deuxième sujet	Total
<b>Changements climatiques, carbon forestier et</b>	<b>76</b>	<b>53</b>	<b>129</b>
<b>Foresterie autochtone et aspects sociaux</b>	<b>68</b>	<b>73</b>	<b>141</b>
<b>Aménagement forestier</b>	<b>63</b>	<b>67</b>	<b>130</b>
<b>Opérations et transformation</b>	<b>23</b>	<b>28</b>	<b>51</b>
<b>Outils et technologie</b>	<b>35</b>	<b>30</b>	<b>65</b>

D'ailleurs, lorsque questionnés sur les sujets qui les intéresseraient dans l'éventualité de la mise en place de forums de pratique professionnelle, les répondants placent l'adaptation aux changements climatiques en tête de liste (Tableau 4.5).

Tableau 3.5 : Sujets forums de pratique professionnelle jugés comme prioritaires

Sujets de forums de pratique professionnelle	Nombre de répondants	Proportion
<b>Adaptation aux changements climatiques</b>	<b>54</b>	<b>19,35%</b>
<b>Aménagement forestier</b>	<b>43</b>	<b>15,41%</b>
<b>Autre sujet</b>	<b>33</b>	<b>11,83%</b>
<b>Lattitude professionnelle des ingénieurs forestiers</b>	<b>26</b>	<b>9,32%</b>
<b>Aménagement et pratique en forêt privé</b>	<b>21</b>	<b>7,53%</b>

Les questions 31 (*Connaissez-vous le nouveau Programme de mentorat de l'Ordre ?*) et 32 (*Seriez-vous intéressé à en savoir plus et à participer au Programme de mentorat de l'Ordre ?*) portaient sur le programme de mentorat de l'OIFQ. Les répondants ont affirmé à 50 % ne pas connaître l'existence du programme et 55 % ont affirmé ne pas vouloir participer au programme.

Lorsque les membres ont été questionnés par rapport à leur intérêt à participer aux affaires de l'Ordre, 24,2 % se sont dits intéressés, 24,2 % se sont dits non intéressés et 51,6 % ont mentionné un intérêt variable à participer aux affaires de l'Ordre. Les facteurs qui limitent la participation des répondants sont présentés dans le Tableau 4.6.

Tableau 3.6 : Facteur limitant à la participation aux affaires de l'Ordre

Facteur limitant à la participation aux affaires de l'Ordre	Nombre de répondants	Proportion
Manque de temps	151	54,51%
Manque d'intérêt	40	14,44%
Manque d'occasion	38	13,72%
Nes'applique pas	48	17,33%

### **3.3 Opinion des membres par rapport à l'OIFQ et la pratique professionnelle**

La question 10 (*Quel est votre degré de satisfaction à l'égard de la qualité des positions publiques prises par l'Ordre ?*) indique que les répondants sont satisfaits à 47% et très satisfaits à 24 % de la qualité des positions publiques de l'Ordre (Tableau 4,7). L'analyse des commentaires peint un résultat différent où 21 % des commentaires portent sur le non-partage des positions prises ou que les positions de l'Ordre seraient en fait celles du président. Pour 33 % des commentaires, les positions sont vides ou bien manquent de portée et 8 % croient que la prise de position outrepassse le mandat de l'Ordre. Cependant, 20 % des commentaires reçus portent sur la satisfaction alors que la balance, 18 %, sont des commentaires marginaux où sans objets analysables. À la question 11 (*Quel est votre degré de satisfaction à l'égard de la fréquence des positions publiques prises par l'Ordre ?*), 55 % des gens se sont déclarés satisfaits et 17 % se sont déclarés très satisfaits (Tableau 4.8). Les commentaires récoltés à cette question font état de prise de position trop fréquente (19 %), pas assez fréquente (28 %), généralement satisfait (9 %) et généralement insatisfait (25 %).



Tableau 3.7 : Satisfaction à l'égard de la qualité des positions publiques prises par l'Ordre

Satisfaction à l'égard de la qualité des positions publiques prises par l'Ordre	Nbr. répondants	Proportion
Très satisfait	73	24%
Satisfait	145	47%
Peu satisfait	57	18%
insatisfait	23	7%
Sans opinion	12	4%

Tableau 3.8 : Degré de satisfaction à l'égard de la fréquence des positions publiques prises par l'Ordre

Satisfaction à l'égard de la fréquence des positions publiques prises par l'Ordre	Nbr. répondants	Proportion
Très satisfait	48	17%
Satisfait	153	55%
Peu satisfait	44	16%
insatisfait	12	4%
Sans opinion	21	8%

La question 15 (*Dans quelle mesure êtes-vous satisfait de la façon dont l'Ordre s'acquitte de sa mission première de protection du public ?*) la majorité des répondants se sont dits satisfaits (50,3 %). La proportion des répondants très satisfaits est de 21 % alors que 16,8 % sont peu satisfaits et 3,2 % sont insatisfaits. Les commentaires récoltés font état de politiques et communications publiques défailtantes (27 %) d'autres font état d'une piètre gestion du patrimoine forestier (25 %), certains dénoncent les procédures et l'administration (22 %) alors que la balance des commentaires traite de sujets marginaux (26 %) (Tableau 4.9).

Tableau 3.9 : Mesure de satisfaction par rapport à la façon dont l'Ordre s'acquitte de sa mission première de protection du public

Mesure de satisfaction par rapport à la façon dont l'Ordre s'acquitte de sa mission	Nombre de répondants	Proportions
Insatisfait	10	3,2%
Peu satisfait	52	16,8%
Satisfait	156	50,3%
Très Satisfait	65	21,0%
Sans opinion	27	8,7%

La question 16 (*Quelles sont vos attentes en lien avec l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec ?*) ne pouvait qu'être répondue par commentaires. Les réponses ont été codées en 5 thèmes.

- 1) Positionnement public et promotion de la profession
- 2) Mission principale de protection du public
- 3) Formation continue
- 4) Services aux membres et présence en région
- 5) Modernisation du cadre réglementaire de la profession.

La thématique récoltant le plus de réponses est la première avec 31 % des répondants voulant que l'Ordre se positionne davantage publiquement et fasse davantage la promotion de la profession. En deuxième position, les répondants ont mentionné vouloir que l'Ordre s'acquitte de sa mission principale avec 25 % des répondants. Bonifier l'offre de formation continue est attendue par 11 % des répondants et 5 % des répondants demandent davantage de présence et de services dans les régions. En ce qui trait à la modernisation des règlements encadrant la profession et les ingénieurs, c'est 2 % des répondants qui s'y attendent.

Les répondants ont pu s'exprimer sur les pistes d'amélioration qui devraient être explorées selon eux à la question 26 (*Quelles sont, à votre avis, les pistes d'amélioration qui devraient être prioritaires concernant les enjeux de la pratique professionnelle dans votre domaine d'activités ?*). Cette question ne pouvant être répondue que par commentaire, ceux-ci ont également été regroupés sous 5 thèmes :

- 1) Gouvernance
- 2) Communications

- 3) Formation continue
- 4) Politique et règlements
- 5) Mission principale de l'Ordre.

Le thème de la gouvernance implique une plus grande latitude professionnelle, plus d'indépendance dans ses décisions face aux employeurs et au ministère (19 %). Le thème de la communication regroupe les communications avec le public, entre les ingénieurs forestiers et l'éducation des futurs ingénieurs (15 %). La formation continue regroupe l'acquisition de nouvelle connaissance et la formation aux nouveaux outils technologiques (12 %). Le thème de la politique et des règlements couvre les demandes d'un nouveau régime forestier ainsi que l'allégement du cadre normatif actuel des ingénieurs forestiers (12 %). Finalement, le cinquième thème est explicite (4 %).

Les questions 29 (*Est-ce que vous connaissez le Guide de pratique professionnelle de l'Ordre ?*) et 30 (*Est-ce que vous référez à l'occasion au Guide de pratique professionnelle de l'Ordre ?*) portent toutes deux sur le Guide de pratique professionnelle. 95,34 % des répondants ont affirmé connaître et seulement 47,31 % ont mentionné s'y référer à l'occasion.

La question 36 (*Selon-vous, dans le contexte actuel, quelles seraient les qualités nécessaires que devraient posséder le prochain ou la prochaine président(e) de l'Ordre ?*) a permis de catégoriser les qualités recherchées par les répondants sous 5 thèmes :

- 1) Communications
- 2) Leadership
- 3) Connexions et engagement politique
- 4) Indépendance et éthique professionnelle
- 5) Compétences professionnelles.

Les capacités de communication forment le thème le plus valorisé chez 31 % des répondants. Le leadership et les qualités typiquement associés tels qu'être mobilisateur, rassembleur, charismatique, etc. arrivent en deuxième place avec 26 %. Les connexions et l'engagement politique se placent au troisième rang avec 17 %. La quatrième qualité recherchée par les répondants est l'indépendance et l'éthique professionnelle du président avec 16 %. Finalement, les compétences professionnelles sont importantes pour 11 % des

répondants. Le total de 105 % s'explique par le fait que les répondants ont régulièrement mentionné plusieurs qualités et ont donc été comptabilisés dans deux thématiques différentes.

### **3.4 Inquiétudes des membres de l'OIFQ**

Les questions 23 (*Quelle est votre plus grande inquiétude professionnelle en ce moment ?*) et 25 (*Si vous aviez trois [3] éléments négatifs à identifier face à votre pratique professionnelle ou à votre profession en ce moment, quels seraient-ils ?*) explorent les principales préoccupations des membres face leur profession. Les commentaires de la question 23 ont donc été analysés sous les cinq thèmes suivants :

- 1) Dégradation, surexploitation et changements climatiques
- 2) Reconnaissance professionnelle
- 3) Acceptabilité sociale
- 4) Relève et conditions de travail
- 5) Difficulté d'adaptation de la profession.

La thématique de la dégradation de la forêt, de la surexploitation, de la durabilité et des changements climatiques a été mentionnée par 27 % des répondants comme étant une source d'inquiétude. En seconde position, la reconnaissance professionnelle, le sentiment de perte de valeur du titre d'ingénieur forestier et le sentiment d'abandon du gouvernement sont des sujets qui préoccupent 19 % des répondants. L'acceptabilité sociale par rapport à la profession préoccupe 19 % des gens. Les faibles conditions de travail concernant le salaire, la conciliation travail-famille et le manque de relève préoccupent 14 % des répondants. Finalement, 14 % des répondants mentionnent comme inquiétude que la profession est trop longue à s'adapter et à se moderniser.

La question 25 (*Si vous aviez trois [3] éléments négatifs à identifier face à votre pratique professionnelle ou à votre profession en ce moment, quels seraient-ils ?*) fait largement écho à la question 23. Les répondants ont sensiblement exprimé les mêmes inquiétudes à cette question (Tableau 4.10) qu'à la question 23.

Tableau 3.10 : Thèmes des réponses qualitatives de la question 25

Trois éléments négatifs à identifier face à votre pratique professionnelle ou à votre profession en ce moment	Élément 1 (Nombre de réponses)	Élément 1 (Proportion)	Élément 2 (Nombre de réponses)	Élément 2 (Proportion)	Élément 3 (Nombre de réponses)	Élément 3 (Proportion)
Perception négative de la profession	62	25%	34	16%	14	8%
Cadre réglementaire et bureaucratie	58	24%	41	19%	25	14%
Conditions de travail	35	14%	22	10%	22	12%
Gouvernement et lois	33	13%	35	16%	21	11%
Changements climatiques et pérennité	12	5%	9	4%	14	8%

### 3.5 Sentiment de fierté des membres

La question 17 (*À quel point êtes-vous fier de porter le titre d'ingénieur forestier ?*) a été classée sous 5 thèmes :

- 1) Peu de fierté – opinion publique
- 2) Fier de la profession
- 3) Peu de fierté – profession
- 4) Peu de fierté – politique
- 5) Neutre.

La principale cause du manque de fierté des membres par rapport à leur titre professionnel est en lien avec l'opinion publique (34 %). Par contraste, les gens se sont dits fiers, pour toute raison confondue de la profession à 27 %. Certains facteurs comme l'accent sur l'exploitation ou encore la politique et le manque de latitude professionnelle comptent pour 6 % et 7 % respectivement d'un sentiment de manque de fierté. Finalement, certains répondants se sont dits neutres (9 %).

À la question 22 (*De manière générale, est-ce que votre carrière d'ingénieur-e forestier-ère répond à vos aspirations*), les répondants ont déclaré que leur carrière répondait entièrement (25 %) ou répondait bien à leurs aspirations (50 %) (Tableau 4.11).

Tableau 3.11 : Satisfaction des ingénieurs face à leur carrière

Est-ce que votre carrière d'ingénieur-e forestier-ère répond à vos aspirations	Nombre de répondants	Proportions
Répond entièrement à mes aspirations	70	25,1%
Répond bien à mes aspirations	138	49,5%
Répond en partie à mes aspirations	62	22,2%
Ne répond pas à mes aspirations	8	2,9%
Ne sais pas	1	0,4%

Les réponses qualitatives de la question 22 ont été rassemblées sous les cinq thèmes suivants :

- 1) Profession peu valorisée
- 2) Trop de normes et de règlements
- 3) Travail dans un autre domaine
- 4) Piètres conditions de travail
- 5) Désillusion.

La proportion des répondants qui ont qualifié la profession comme étant peu valorisée se situe à 26 %, ceux qui jugent que la profession a un cadre normatif trop lourd se situent à 24 %, 15 % travaillent dans un autre domaine, 13 % font état de piètres conditions de travail et 9 % mentionnent être désillusionnés face à la profession. La balance, 13 %, fait état d'une certaine satisfaction ou de commentaires difficilement classables.

La question 24 (*Si vous aviez trois [3] éléments positifs à identifier face à votre pratique professionnelle ou à votre profession en ce moment, quels seraient-ils ?*) ne pouvant être répondue uniquement par commentaire, ceux-ci sont présentés ci-bas (Tableau 4.12).

Tableau 3.12 : Thèmes des réponses qualitatives de la question 24

Trois éléments positifs à identifier face à votre pratique professionnelle ou à votre profession en ce moment	Élément 1 (Nombre de réponses)	Élément 1 (Proportion)	Élément 2 (Nombre de réponses)	Élément 2 (Proportion)	Élément 3 (Nombre de réponses)	Élément 3 (Proportion)
Perception positive de la profession	83	34%	43	19%	35	18%
Défis et diversité des tâches	58	24%	48	22%	35	18%
Connaissances et actions concrètes	33	14%	28	13%	25	13%
Conditions de travail	28	11%	23	10%	14	7%
Variété d'intervenant et contact sociaux	18	7%	26	12%	25	13%

## 4 Discussion

### 4.1 *Performance de l'Ordre*

Les résultats démontrent que les membres sont satisfaits des services rendus par l'Ordre. En effet, les résultats quantitatifs sont sans équivoque. Les réponses de nature positive sont généralement autour de 60 % jusqu'à plus de 80 % des répondants. Les gens se déclarant insatisfaits dans les questions de nature quantitative sont généralement de l'ordre de quelques points de pourcentage dans l'ensemble des questions. Ce très faible niveau pourrait être dû à quelques individus qui ont spécifiquement eu de mauvaises expériences, mais qui ne représentent pas l'expérience générale. Les répondants se déclarant peu satisfaits sont toutefois un peu plus nombreux.

Les questions présentant le plus haut taux de personnes se déclarant insatisfaites portent sur la qualité et la fréquence des positions publiques prises par l'Ordre. Ce résultat s'explique d'une part parce que les répondants disent ne pas partager les positions prises où attribuent ces positions à celles du président. Toutefois, une majorité des répondants traduisent leur réponse de « peu satisfait » par la fréquence trop faible des prises de position. C'est une réponse difficile à prendre en compte puisque la question suivante portait sur la fréquence des prises de position par l'Ordre. Ainsi, une partie des gens se disant « peu satisfaits » de la qualité des positions se sont potentiellement positionnés ainsi à la question suivante pour la même raison. Du point de vue quantitatif, la question sur la fréquence montre un taux de satisfaction de 72 %. Par contre, du point de vue qualitatif, les commentaires montrent une polarisation assez importante des membres. Les commentaires font état de prise de position trop fréquente ou pas assez fréquente. Ce résultat n'est guère surprenant, surtout considérant l'exposition variable de chaque individu aux sorties publiques et place l'Ordre dans une situation de double contrainte.

La question qui a toutefois soulevé le plus haut taux de répondants se disant insatisfaits porte sur la présence de l'Ordre dans les régions. Les commentaires abondent dans le même sens. Le résultat n'est, encore une fois, pas très surprenant lorsque l'on considère les chiffres sur la région et le domaine d'exercice avancés en début de rapport (Tableau 4.1). Les ingénieurs forestiers sont beaucoup plus présents dans la région 3 (Capitale-Nationale). De plus, cette région est centrale, ce qui explique la propension à y

organiser les activités. La critique reste toutefois valide et l'Ordre aurait avantage à aller vers les régions à l'occasion.

Les réponses récoltées à la question sur les qualités recherchées chez le prochain président sont intéressantes. Les répondants ont régulièrement mentionné des qualités typiquement recherchées chez un « leader » telles que des capacités en communication, des capacités en leadership ou encore de bonnes connaissances professionnelles. Cependant, les commentaires accordent une importance à un président qui serait indépendant ainsi qu'un président qui serait politiquement bien connecté. Bien que ces deux qualités ne soient pas forcément contradictoires, il est facile de s'imaginer qu'elles le seront lors du prochain sondage de performance. De plus, les répondants sont plutôt divisés sur les mandats du précédent président, certains demandant exactement la même chose alors que d'autres voudraient voir l'opposé.

#### **4.2 Gouvernance et latitude professionnelle**

Un sentiment important véhiculé par les répondants dans les commentaires de quelques questions porte sur le fait que certains perçoivent deux classes d'ingénieurs forestiers au Québec. D'une part, il y aurait les ingénieurs forestiers du ministère et, d'autre part, il y aurait les ingénieurs forestiers qui œuvrent en industrie. Selon les répondants, ce sentiment est basé sur la présomption que les membres de l'appareil gouvernemental n'ont pas nécessairement les mêmes compétences que les membres de l'industrie, ce qui rend parfois les plans d'aménagement et de récolte difficilement réalisables. De plus, les membres de l'industrie se disent plus imputables de leurs actes face à leur employeur et plus sous pression dans leurs emplois que ceux au gouvernement et reprochent un manque d'imputabilité aux employés du gouvernement.

Lorsque questionnés sur les éléments négatifs de leur profession, plusieurs répondants font état d'une faible latitude professionnelle et d'une bureaucratie trop lourde. Celles-ci empêchent la créativité et la mise en place de solutions innovantes et rendent l'application et la réalisation de travaux plus difficiles et contraignants qu'ils ne devraient. L'importance du cadre normatif et le dédoublement des tâches sont aussi mis en cause par plusieurs commentaires.



Il apparaît évident que pour plusieurs ingénieurs forestiers, leur rôle se résume à appliquer des normes et des directives alors que ceux-ci croient pouvoir faire mieux. De plus, une poignée d'ingénieurs forestiers plus âgés s'entendent sur un traitement inégal de l'Ordre envers les différents ingénieurs forestiers, plus particulièrement entre ceux du ministère des ressources naturelles et des forêts et ceux en industrie et exploitation (Sciage, coopérative et entrepreneur). Ce sentiment s'est d'ailleurs traduit par rapport aux éléments négatifs que les ingénieurs forestiers ont identifiés face à leur pratique professionnelle.

### **4.3 *Inquiétude et fierté des membres de l'OIFQ***

À la lecture des réponses, on observe un clivage intéressant sur les éléments qui rendent les ingénieurs forestiers fiers et moins fiers de leur profession. Les répondants se sont dits majoritairement fiers et très fiers de leur profession, mais les commentaires peignent un portrait différent. Les principales raisons évoquées pour illustrer le manque de fierté portent sur l'opinion publique, l'accent sur l'exploitation et sur la politique qui se fait autour de la forêt et de la profession. Parallèlement, lorsque questionnée sur les plus grandes inquiétudes professionnelles, l'acceptabilité sociale revient fréquemment.

La perception de la profession par les acteurs en dehors du milieu forestier est donc une force importante qui possède une grande portée. L'influence de la perception du public, dans le climat actuel, est source d'inquiétude et mine le sentiment de fierté de plusieurs membres qui exercent la profession.

### **4.4 *Poids démographique et commentaires***

Les répondants au sondage proviennent majoritairement de la région de la Capitale-Nationale. De plus, les répondants travaillent majoritairement au ministère. Ces deux éléments sont donc au cœur d'une majorité des réponses. Cependant, malgré le fait que le ministère et la région de la Capitale-Nationale représentent une majeure partie des répondants, il est important de noter que cette distribution est très proche de la distribution de tous les membres de l'Ordre.

#### **4.5 Nature des commentaires**

Il est important de rappeler que les gens « très satisfait » et « satisfait » ont tendance à commenter moins que les gens « peu satisfaits » et « insatisfaits ». Les commentaires récoltés dans le sondage ont donc tendance à être plus critiques que les résultats quantitatifs à une même question.

Finalement, les commentaires récoltés sont souvent extrêmement polarisés. Sur plusieurs questions, les commentaires les plus fréquents étaient diamétralement opposés. Ce phénomène fait en sorte qu'il est difficile de recommander ou de remarquer des tendances dans les réponses et place l'Ordre entre l'arbre et l'écorce dans plusieurs domaines.

## 5 Conclusion

En 2023, l'Ordre a entrepris de sonder ses membres dans une démarche d'auto-évaluation et d'amélioration continue. En somme, il est possible de conclure que les services rendus par l'Ordre sont très appréciés. Que ce soit concernant le professionnalisme des membres, de la rapidité des réponses ou la qualité des réponses, l'Ordre remplit très bien son mandat. La prise de positions publiques et la fréquence de celles-ci sont un peu plus contentieuses auprès des membres. La présence de l'Ordre dans les régions est également déficiente comparativement à la région de la Capitale-Nationale. L'opinion publique est perçue comme une source de fierté et de motivation chez les ingénieurs forestiers. À l'heure actuelle, certains répondants ressentent un certain inconfort dans leur profession en raison de celle-ci. Pour certaines personnes, c'est plutôt l'inverse et perçoivent l'opinion publique comme étant favorable. Toutefois, il serait pertinent pour la profession de continuer à travailler pour redorer l'image de la foresterie au Québec. Plusieurs ingénieurs forestiers perçoivent les changements climatiques comme étant une menace à la pérennité de la profession. Ils voient aussi dans la profession une solution aux changements climatiques. La demande accrue de formation continue sur les stratégies d'adaptation aux changements climatiques fait également écho à ces sentiments. Les mandats du dernier président de l'Ordre ont été également appréciés par grand nombre de personnes. En plus d'être mobilisateur, le prochain président devra faire preuve de leadership et être un habile communicateur selon les membres.

Bien que pour certaines questions, les réponses qualitatives du sondage placent les dirigeants de l'Ordre dans tout un dilemme de positionnement (les qualités pour les uns sont des défauts pour les autres), il n'en reste pas moins que l'exercice est très pertinent. Une grande majorité des réponses permettent de faire état d'une tendance ou d'émettre un constat. Dans un but de standardisation, il serait pertinent que le sondage soit envoyé toujours à la même période, avec les mêmes questions. De plus, les questions qui portent sur le même thème devraient être présentées simultanément pour éviter que les personnes répondent à la question qui suit avant de l'avoir vue.

## 6 Bibliographie

- Gouvernement du Québec. (2021). *Système professionnel* [gouvernement]. Office des professions du Québec. <https://www.opq.gouv.qc.ca/systeme-professionnel>
- Hsieh, H.-F., & Shannon, S. (2005). Three Approaches to Qualitative Content Analysis. *Qualitative health research, 15*, 1277-1288. <https://doi.org/10.1177/1049732305276687>
- Larousse. (2023). *Satisfaction*. <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/satisfaction/71085>
- Locke, E. A. (1969). What is job satisfaction? *Organizational Behavior and Human Performance, 4*(4), 309-336. [https://doi.org/10.1016/0030-5073\(69\)90013-0](https://doi.org/10.1016/0030-5073(69)90013-0)
- Mcdonald, S. (2012). Perception : A Concept Analysis. *International journal of nursing knowledge, 23*, 2-9. <https://doi.org/10.1111/j.2047-3095.2011.01198.x>
- Merriam-Webster. (2023). *Profession*. <https://www.merriam-webster.com/dictionary/profession#:~:text=%3A%20a%20calling%20requiring%20specialized%20knowledge,persons%20engaged%20in%20a%20calling>
- Office des professions du Québec. (2023). *Statistiques*. <https://www.opq.gouv.qc.ca/Rapports/Rapport.aspx>
- Office des professions Québec (Éd.). (2010). *La mise en place d'un ordre professionnel document d'information / [rédigé par l'] Office des professions Québec* (Collections de BAnQ). <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2248937>
- OIFQ. (2021). *Historique*. Ordre des ingénieurs forestiers du Québec. <https://oifq.com/l-ordre/historique-et-mission#:~:text=L%27Ordre%20des%20ingénieurs%20forestiers,Québec%20et%20à%20l%27étranger>.
- Saldaña, J. (2009). *The coding manual for qualitative researchers*. Sage.
- Tapper, A., & Millett, S. (2015). Revisiting the Concept of a Profession. *Research in Ethical Issues in Organizations, 13*, 1-18. <https://doi.org/10.1108/S1529-209620150000013001>

## Annexe A

### **Questions du sondage de performance de l'OIFQ**

Q1 Identification - retiré à fin d'anonymat

Q2 À quel genre vous identifiez-vous ?

Q3 Dans lequel des groupes d'âge suivants vous situez-vous ?

Q4 Depuis combien d'années êtes-vous membre de l'OIFQ ?

Q5 Parmi les énoncés suivants, lequel correspond à votre situation

Q6 Dans quel secteur d'emploi travaillez-vous (emploi principal) ? \*Menu déroulant

Q7 Quel est votre degré de satisfaction à l'égard du professionnalisme du personnel de l'Ordre ?

Q8 Quel est votre degré de satisfaction à l'égard de la rapidité du personnel de l'Ordre à répondre à vos demandes ?

Q9 Quel est votre degré de satisfaction à l'égard de la qualité et de la pertinence de l'information reçue en réponse à vos demandes ?

Q10 Quel est votre degré de satisfaction à l'égard de la qualité des positions publiques prises par l'Ordre ?

Q11 Quel est votre degré de satisfaction à l'égard de la fréquence des positions publiques prises par l'Ordre ?

Q12 Quel est votre degré de satisfaction à l'égard des activités et événements organisés par l'Ordre ?

Q13 Quel est votre degré de satisfaction à l'égard de la présence de l'Ordre dans les régions ?

Q14 Quel est votre degré de satisfaction à l'égard de la qualité et de la pertinence des outils de communication proposés par l'Ordre ?

Q15 Dans quelle mesure êtes-vous satisfait de la façon dont l'Ordre s'acquitte de sa mission première de protection du public ?

Q16 Quelles sont vos attentes en lien avec l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec ?

Q17 À quel point êtes-vous fier de porter le titre d'ingénieur forestier ?

Q18 Quel est votre degré de satisfaction à l'égard de la qualité des activités de formation continue proposées par l'Ordre (contenus, acquis de formation, logistique, expérience client, etc.)

Q19 Parmi les critères suivants, lesquels influencent le plus votre décision de participer à une activité de formation ou de perfectionnement ?

Q20 Les sujets de formation couverts par l'Ordre et ses partenaires au cours des deux dernières années ont-ils été utiles à l'exercice de votre profession ?

Q21 Quels seraient vos deux sujets de formation prioritaires actuellement ?

Q22 De manière générale, est-ce que votre carrière d'ingénieur-e forestier-ère répond à vos aspirations ?

Q23 Quelle est votre plus grande inquiétude professionnelle en ce moment

Q24 Si vous aviez trois (3) éléments positifs à identifier face à votre pratique professionnelle ou à votre profession en ce moment, quels seraient-ils ?

Q25 Si vous aviez trois (3) éléments négatifs à identifier face à votre pratique professionnelle ou à votre profession en ce moment, quels seraient-ils ?

Q26 Quelles sont, à votre avis, les pistes d'amélioration qui devraient être prioritaires concernant les enjeux de la pratique professionnelle dans votre domaine d'activités ?

Q27 Quelle est votre degré de satisfaction face aux éléments suivants :

Q28 Si nous mettions en place des Forums de pratique professionnelle, Quels domaines ou sujets seraient-ils prioritaires pour la création d'un Forum selon vous ?

Q29 Est-ce que vous connaissez le Guide de pratique professionnelle de l'Ordre ?

Q30 Est-ce que vous référez à l'occasion au Guide de pratique professionnelle de l'Ordre ? (Commentaire)

Q31 Connaissez-vous le nouveau Programme de mentorat de l'Ordre ?

Q32 Seriez-vous intéressé à en savoir plus et à participer au Programme de mentorat de l'Ordre

Q33 Seriez-vous intéressé à participer à la vie professionnelle entourant les affaires de l'Ordre (Comité, événements, visites terrain, activités, groupe de travail, etc.) ?

Q34 Quel est le facteur limitant principal quant à votre participation aux affaires de l'Ordre ?

Q35 Le président actuel de l'Ordre, M. François Laliberté, ing.f., Ph. D., terminera son dernier mandat de 3 ans en avril 2024. Selon notre règlement interne, il ne pourra pas se représenter. Quel est votre niveau d'appréciation du travail du président sortant de l'Ordre au cours de ses trois derniers mandats de 3 ans ?

Q36 Selon-vous, dans le contexte actuel, quelles seraient les qualités nécessaires que devraient posséder le prochain ou la prochaine président(e) de l'Ordre ?

**ing.f.orêt**



Ordre  
des ingénieurs  
forestiers  
du Québec

2750, rue Einstein, bureau 110  
Québec (Québec)  
G1P 4R1  
Tél. : 418 650-2411

**[oifq.com](http://oifq.com)**